**39ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(1-13 novembre 2021)**

**Hongrie**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 2 novembre 2021 (après-midi)

Merci Madame la Présidente,

La France remercie la Hongrie pour la présentation de son rapport national et prend bonne note des informations qu’elle a fait parvenir.

La France encourage les autorités hongroises à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, et accepter la compétence du Comité des disparitions forcées ;

2- Prendre les mesures nécessaires pour renforcer la lutte contre les discriminations fondées sur l’origine, le genre, l’orientation sexuelle et l’identité de genre ;

3- Prendre des mesures concrètes pour rendre effectif l’exercice du droit d’asile et adopter une stratégie de lutte contre les violences liées aux discriminations raciales, et les crimes et discours de haine ;

4- Prendre des mesures effectives pour assurer la promotion du pluralisme des médias et de la liberté d’expression dans le cadre de l’Etat de droit ;

5- Prendre des mesures supplémentaires pour lutter efficacement contre les violences envers les femmes, et promouvoir leur participation dans la vie politique et leur insertion dans la vie professionnelle./. »

Je vous remercie.